

PROCES VERBAL
COSP 10
24 Novembre 2022

Actualités.....	3
1. Résultat élections étudiant.....	3
2. L'intéressement en CoSP restreint.....	3
3. Reliquat budget fin d'année.....	4
4. Evolution des groupes de travail en CoSP de janvier.....	5
5. Date du CoSP de février : 03/03/23.....	5
6. Du nouveau côté des postes d'enseignants-chercheurs.....	5
7. Campus franco-indien.....	5
8. Création d'un master conjoint biomembrane.....	5
I. Compte-rendu.....	6
II. Vote MCC de licence SV.....	6
III. Approche par compétence (APC).....	7
1. Point de vue d'un chercheur : Raphaël Rapetti-Mauss.....	7
2. Q&R sur l'APC : Marie-Cécile De Cian (L@UCA).....	7
IV. Nouvelle accréditation – état des lieux des formations.....	8
V. Questions diverses.....	10
VI. Prochain CoSP.....	10

Présents (19)

Beatrice BUSSINGER
Benjamin VIGNAU
Carole ROVERE
Cercina ONESTO
Chloé FERAL
David MOMIER
Delphine BICHET

Gilles BERNOT
Isabelle GILLOT
Jérôme GILLERON
Laurent COUNILLON
Ludovic MAILLERET
Nadine MARCHANDE
Nathalie MAZURE

Olivier BERNARD
Olivier DESCHAUX
Philippe BLANCOU
Raphaël RAPETTI-MAUSS
Zeinab REKAD

Membres invités (5)

Daniele AMSELLE
Marie-Cécile DE CIAN

Karine MANDON
Line-Aurore MARCH

Ophélie PETIT

Excusés (19)

ACTUALITÉS

1. RÉSULTAT ÉLECTIONS ÉTUDIANT

La liste, portée par le BDE « Bouge ta fac avec le BDE Valrose » a été élue.

Les membres de cette liste sont les suivants :

- Kevin Durand (titulaire)
- Soufi Nouha (titulaire)
- Vincent Moullec (titulaire)
- Maya El Goundi (titulaire)
- Benjamin Vignau (titulaire)
- Solène Raybaud (suppléant)
- Benjamin Azoulay (suppléant)

Le PV est en ligne¹.

À noter : Faible taux de participation lors des élections pour renouveler le collège étudiants du CoSP de l'EUR LIFE (taux de participation : 4.68%).

Un travail de communication auprès des étudiants devrait être réalisé pour qu'ils puissent se sentir plus concernés par les élections et qu'ils comprennent l'intérêt et le rôle des représentants étudiants au sein du CoSP.

Solutions envisagées :

- Intervenir lors des amphis de présentation en début d'année (pas en L1 car les étudiants reçoivent déjà beaucoup d'informations). Expliquer le rôle des représentants étudiants (ils votent pour les modalités des examens, les contenus des programmes...)
- Intervenir lors d'un cours, environ 1 mois après la rentrée
- Faire une plaquette de communication/flyers à destination des étudiants pour leur expliquer qu'il existe une instance pour les représenter
- Faire un amphi obligatoire 1 ou 2 mois avant les élections. Faire un état général, les candidats exposent leurs revendications
- Instaurer une réunion entre le BDE de l'Université et les directeurs des EURs, tous les ans en décembre ou en janvier par exemple

2. L'INTÉRESSEMENT EN COSP RESTREINT

Discussions lors du CoSP restreint afin de décider de l'attribution des primes d'intéressement. (Enseignants-Chercheurs et BIATSS).

¹ <https://life.univ-cotedazur.fr/a-propos-de-leur-life/organisation/elections-de-leur-life>

Position du CoSP restreint: le dispositif étant très récent et n'ayant pas toutes les informations nécessaires en leur possession, il n'est pas possible d'évaluer les propositions d'attribution. Seules les personnes qui ont reçu une prime l'année dernière pour la gestion de la Licence Pro en recevront une cette année (mêmes critères) ainsi que les BIATSS.

Retours de Philippe Blancou, présent au CoSP restreint:

De nombreux points d'interrogation sur le processus d'intéressement.

L'information a été disponible tard et les membres du CoSP ont été contraints par la date de rendu de ces primes d'intéressement.

Les primes d'intéressement ne peuvent pas être attribuées si les membres du CoSP n'ont pas une idée claire sur l'ensemble des personnes susceptibles de demander ou de recevoir ces primes.

Processus délicat, crainte d'oublier des personnes de la communauté tout aussi méritantes que celles identifiées

Pour l'année prochaine, il est attendu que le processus soit différent et plus transparent :

- Déterminer en amont qui fait quoi, quels sont les critères sur lesquels les membres du CoSP peuvent s'appuyer (appel à candidature ?)
- Faire une grille en prenant les différentes missions qui rentrent dans le référentiel et créer un court formulaire à remplir par tous les agents

Propositions du CoSP restreint :

1. Attribuer les primes d'intéressement au niveau de la Licence pro
2. Utiliser le budget des primes qu'il reste pour améliorer d'un point de vue collectif les conditions d'enseignement, à discuter ci-après

3. RELIQUAT BUDGET FIN D'ANNÉE

Négociation en cours pour exploiter le reliquat du budget.

Ce sujet sera évoqué en COPIL.

Proposition du représentant étudiant Benjamin Vigaud:

Achat d'un serveur permettant d'améliorer la qualité de la formation des étudiants en bio informatique, (TP de Big Data, de données massives...)

Il serait intéressant d'acheter un serveur de calcul pour enseigner comment gérer ce serveur, faire des expériences (possibilité de projets avec d'autres étudiants de master...)

Précisions de Gilles Bernot :

Points d'attention:

- S'assurer d'avoir un responsable de la gestion et de l'administration de cet outil

- Vérifier avec la DSI² leur rôle dans ce projet
- Faire remonter ce sujet lors du COPIL, et voir avec la DSI pour faire évoluer la question.

4. ÉVOLUTION DES GROUPES DE TRAVAIL EN CoSP DE JANVIER

En janvier, les membres du CoSP pourront proposer de les groupes de travail, tout en intégrant les nouveaux membres.

5. DATE DU CoSP DE FÉVRIER : 03/03/23

Initialement prévu le 24 février 2023, le CoSP de février aura lieu le 3 mars 2023 de 10 à 12h.

6. DU NOUVEAU CÔTÉ DES POSTES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Retours sur les postes d'enseignants-chercheurs qui avait été demandés par l'EUR LIFE: deux postes de physio (le 1^{er} en physio A et le 2^{ème} en physio V).
Les recrutements seront rapides sur des postes qui étaient vacants.

7. CAMPUS FRANCO-INDIEN

Appel à projets remporté pour la création d'un Campus Franco-Indien dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

L'objectif est de

- Renforcer la coopération universitaire et scientifique avec l'Inde, aux niveaux Master et doctorat
- Faciliter leur mobilité.

220 000€ sur deux ans pour monter le campus, mettre en place des workshops etc.

8. CRÉATION D'UN MASTER CONJOINT BIOMEMBRANE

Demande Erasmus Mundus en février 2022.

Obtention d'une enveloppe de 55 000€ sur 15 mois permettant de

- Rencontrer des partenaires du consortium
- Établir ensemble un programme défini pour pourvoir le soumettre au financement du EMJN (Erasmus Mundus Joint Masters).

² Direction des Systèmes d'Information

- Proposer un master conjoint sur 6 ans (ouverture envisagée pour Septembre 2024).

I. COMPTE-RENDU D'OCTOBRE 22

- Validé à l'unanimité

II. VOTE MCC DE LICENCE SV

Demande de modifications de MCC accessible via Teams³

- **Des changements concernant le redoublement :**

- Il n'est plus possible de redoubler plus d'une fois
- Le triplement est autorisé sous réserve d'accord du jury composé des responsables de parcours
- Un étudiant ne peut pas faire plus de 5 inscriptions administratives pour une licence.

Objectif : éviter les étudiants fantômes

Proposition d'Olivier Deschaux : il est à noter qu'il est nécessaire que la scolarité puisse bloquer ses demandes de réinscription. Tout étudiant qui dépasse le redoublement de droit doit demander un rendez-vous avec la scolarité

Proposition de Karine Mandon : obliger les étudiants qui ont déjà redoublé une fois à prendre rendez-vous avec la scolarité pour se réinscrire.

- **Modification des travaux pratiques et du format des évaluations**

Actuellement, les étudiants de licence ont une série de travaux pratiques associés à des UE de signalisation cellulaire.

→ Faire une UE plus compacte avec des TP plus encadrés.

Il leur est demandé des explications théoriques sur un TP qu'ils n'ont pas fait.

L'idée serait de leur soumettre un TP en ligne simplifié, qu'ils pourraient faire de manière asynchrone, mais durant toute la durée du TP.

Selon Benjamin Vignau, représentant étudiant, il y a trop de contrôles sur papier.

³ [doc à consulter sur teams](#)

- **Modification de la durée d'examen de l'UE Algorithmes et Structures de données**

Demande de complément d'information pour voter de manière éclairée. Report de vote dématérialisé.

- Modifications des MCC : entérinées à l'unanimité

III. APPROCHE PAR COMPÉTENCE (APC)

Tous les enseignants forment déjà les étudiants à l'acquisition de compétences, il manque seulement la matérialisation et la valorisation de cette compétence.

L'objectif est de faire prendre conscience aux étudiants qu'à travers un « diplôme », ils ressortent avec des « savoir-faire » recherchés par le marché de l'emploi.

1. POINT DE VUE D'UN CHERCHEUR : RAPHAËL RAPETTI-MAUSS

L'APC cherche à mettre en évidence les compétences que les étudiants auront acquis durant leurs années de formation.

Cette approche apporte également une transparence aux étudiants par rapport aux notes qu'ils obtiennent : elle oblige à définir des critères d'évaluation.

Pour l'échéance 2023, il s'agit de mettre à jour le référentiel de compétences, et la matrice de cohérence (document qui met en lien les UE et les blocs de compétences).

2. Q&R SUR L'APC : MARIE-CÉCILE DE CIAN (L@UCA)

L'idée est de permettre aux enseignants d'éclairer et de légitimer les notes mises aux étudiants en formalisant plus avant leurs critères et d'indicateurs d'évaluation.

Comment évaluer qu'un étudiant maîtrise une compétence ? Grâce aux apprentissages clés (AC) définis dans le référentiel.

La matrice date de 2018, c'est donc le moment pour les enseignants de :

1. s'approprier cette matrice afin de voir si elle leur correspond
2. procéder à une épuration : quelles compétences faut-il garder ?

Travail à faire sur les UEs. Formaliser les apprentissages clé et les compétences dans les UEs (travail en cours)

Pour le master SV, l'idéal serait de mettre en place l'APC sur les stages de M1 et M2, de manière à évaluer de manière objective les acquisitions de compétences des étudiants. Il s'agirait alors de collaborer avec les responsables de stage, des chercheurs : qu'est-ce que les étudiants apprennent pendant leur stage, quelles compétences acquièrent-ils et que leur manque-t-il ?

Proposition : faire une première ébauche de cette matrice, la transmettre au COPIL du master pour qu'ils se l'approprient. Puis travailler avec le CoSP et élargir à la communauté scientifique.

Le principe de notation ne change pas. L'APC permet simplement d'objectiver la note et de définir concrètement les acquis de l'étudiant (par le biais d'indicateur).

La matrice de cohérence entre les UE va être produite en collaboration avec les membres du CoSP et du COPIL du master.

La maquette sera votée en Septembre 23 par le CoSP pour un dépôt à la gouvernance en Octobre / Novembre 23 (pour vote en CAC).

IV. NOUVELLE ACCRÉDITATION – ÉTAT DES LIEUX DES FORMATIONS

Retroplanning des CoSP en fonction des deadlines de l'HCERES :



- **Master : état des lieux et réflexions autour de la nouvelle offre de formation**

- **Parcours CRT et P3**

Redondance entre les parcours CRT et P3 qui ont en M1 les mêmes UEs obligatoires, à 1 UE près.

Discussion sur la possibilité de faire un M1 commun pour ces deux parcours et ensuite de le séparer en deux parcours distincts.

- **Intégration de biophysique**

- **En licence**

- Discussion autour d'augmentation d'heures de physique / ou rendre l'enseignement obligatoire ?

- Les débouchés ne sont pas encore bien clairs pour pouvoir justifier d'une nouvelle offre de formation dans ce domaine

- Réunion entre membres du CoSP et enseignants pour déterminer quelles sont les notions à aborder en physique pour la biologie

- Vivier de lycéens qui prennent chimie-physique (environ 4000 lycéens en terminal sur la région PACA)

- **En master**

- Il n'est pas envisagé de créer un parcours biophysique mais plutôt de se tourner davantage vers des écoles thématiques, des workshops...

- Possibilité d'inscription à des workshop en mécano physique

- Enseignement du master conjoint biomembrane inclut de la biophysique

- On pourra également envisager des stages co-encadrés avec des laboratoires de physique.

- **Problématique de seuil**

Le seuil minimum d'étudiants par UE a été fixé à 10.

Question des effectifs : max 15 par parcours.

La capacité d'accueil en master est de 100-110 étudiants maximum.

- **Problématique d'accueil en stage**

Certains étudiants ont des difficultés à trouver un stage.

Il y a un delta important entre le nombre d'étudiants et le nombre de stages proposés.

V. QUESTIONS DIVERSES

- **Groupe Nouvelles Formations**
 - Demande d'entreprise pour création de formation « IA appliquée à la biologie » et « Bio statistiques »
 - Demande d'OPCO pour création de formation liée au métier de Technicien de laboratoire (macroscopie et anatomo-pathologie à confirmer)
- **EFELIA** (Ecole Française de l'Intelligence Artificielle) : appel d'offre remporté par Université Côte d'Azur pour l'enseignement de l'intelligence artificielle.
Présence d'EFELIA au CoSP de février : actuellement en collecte d'informations auprès des composantes, pour identifier les besoins et les forces.
- **Un mot de la BU** : collection d'ebooks de virologie accessibles sur le site web des BU⁴
- **Difficulté entre les modélisations et les documents votés en CoSP**
L'année dernière, des difficultés ont été rencontrées en double licence pour modéliser ce qui avait été voté en CoSP.
Tout ce qui a été voté sur les MCC l'année dernière n'est pas affiché.
Désormais, un seul interlocuteur : Alexandre Sorain.

VI. PROCHAIN CoSP

Pour le prochain CoSP, vendredi 16 décembre 2022, de 10h à 12h :

- Présentation des membres étudiants du CoSP
- Suite des discussions autour de la nouvelle offre de formation

⁴ <https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/contents/actualites/ebooks-de-virology-de-wolters-kluwer-ovid>